

## Kick-off de la commission communale du vivre-ensemble interculturel

### Ville d'Ettelbruck

6 juin 2024

#### 1. Introduction

La commission d'Ettelbruck a convenu avec le CEFIS de l'organisation d'une animation Kick-off de la commission communale du vivre-ensemble interculturel. La formation a eu lieu le mercredi 26 juin en présence de Sylvain Besch et Jessica Lopes du Cefis.

En introduction, tour de table pour se présenter et dire si on est membre pour la première fois de la commission ensemble (anciennement commission de l'intégration). 11 personnes, dont la secrétaire de la CCVEI, sont présentes à la soirée Kick-off. La plupart des personnes sont membres pour la première fois.

Avant cette soirée, la CCVEI s'est rencontrée une fois.

En introduction, un bref exercice interactif a été fait, pour la mise en thématique.

Quelques affirmations ont été énoncées par rapport auxquelles les membres ont dû se positionner.

- Je suis né(e) à l'étranger.
- J'ai au moins un parent qui est né à l'étranger.
- Je parle une langue autre que les trois langues officielles du pays.
- Je parle une langue autre que les trois langues officielles du pays & l'anglais.

→ Cet exercice pour illustrer la diversité présente dans la salle.

#### 2. Objectifs

L'objectif de cette soirée est d'informer les membres de la commission du vivre-ensemble interculturel de la nouvelle loi. Il s'agit donc de familiariser les membres de la commission avec le cadre légal et institutionnel de la CCVEI, dont ses missions, de les aider à développer une stratégie de vivre-ensemble adaptée à la réalité locale, aux spécificités de leur commune et à leurs aspirations.

#### 3. Déroulement de la soirée

- Intégration vers vivre-ensemble : Un simple changement de nom ?

Nous avons demandé aux participants si le fait de passer du concept d'intégration à celui du vivre-ensemble était un simple changement de nom ou une réalité plus profonde.

Dans la discussion, il apparaît que le terme vivre-ensemble convient mieux à la réalité que le terme intégration.

L'intégration ressentie plus comme ayant d'abord une connotation unilatérale qui se dirigeait principalement vers une communauté, ou vers l'étranger qui vient de l'extérieur. Les attentes

s'expriment d'abord envers l'étranger qui doit s'adapter. Beaucoup ne se sentent alors pas concernés et les membres de la CCVEI se heurtent à une telle approche.

Le concept du vivre ensemble est considéré comme un concept plus ouvert où on ne se concentre pas sur une seule communauté ; il s'adresse à tous et à chacun ; c'est plus attractif et accrocheur pour les gens qui se sentent alors plus concernés. Tout un chacun est invité à apporter du sein pour construire quelque chose ensemble. C'est d'ailleurs pour cela que différents participants à la soirée se sont sentis interpellés pour s'engager pour le vivre-ensemble et ont dit avoir posé leur candidature pour être membre.

La CCVEI comporte beaucoup de nouveaux membres et permet un redémarrage. Il est important que la CCVEI se base sur la valeur du respect mutuel.

- Vivre-ensemble interculturel au Grand-Duché et dans la commune : quelques chiffres clés

Nous avons passé en revue une série de statistiques sur les spécificités de la population du Grand-Duché et sur celle de la commune.

Au sein de la commune, il apparaît une grande diversité de la population avec 105 nationalités différentes, une croissance de la population de 20% en dix ans.

Notons que la diversité culturelle dans la commune ne se réduit pas à la seule nationalité. Il y a une part très importante de Luxembourgeois avec une seconde nationalité (24%), beaucoup de personnes ont un arrière-plan migratoire (75,3% : être soit même né à l'étranger ou avoir au moins un parent né à l'étranger contre 73,6% au niveau national), enfin il y a une grande diversité linguistique, etc.

### Nouveau cadre légal : Loi du 23 août 2023 relative au vivre ensemble interculturel

Nous avons ensuite abordé le cadre légal de la nouvelle loi du vivre-ensemble interculturel en abordant les différents dispositifs qui concernent tous, de près ou de loin, la CCVEI de la commune. (voir tableau dans l'animation PPT).

La CCVEI est/sera concernée :

- par l'élection des représentants du Conseil supérieur du vivre-ensemble interculturel (possibilité pour les membres d'être électeur et candidats ; un règlement grand-ducal a précisé les modalités de élections),
- si la commune signe le pacte communal du vivre-ensemble interculturel (Gemengepakt), un comité de pilotage doit être mis en place qui comprend notamment deux représentants de la CCVEI
- la CCVEI peut rendre (le moment venu) un avis sur le projet de plan d'action national du vivre-ensemble interculturel
- à la CCVEI de voir si elle veut et à quel moment, promouvoir le pacte citoyen du vivre-ensemble interculturel
- ...
- 

Il y avait un certain nombre de questionnements sur le cadre législatif.

Le mieux ce serait de promouvoir le Biergerpakt une fois que les modules d'information/de formation auxquels il donne accès sont complets. Le mieux, c'est d'attendre une communication du ministère.

Les différents soutiens sont présentés concernant les communes qui veulent signer le Gemengepakt (30000€ pour coordinateur du pacte, frais de fonctionnement pour la mise en œuvre du pacte ; accompagnement par un conseiller du vivre-ensemble interculturel) : c'est un instrument facultatif, donc non-obligatoire et il n'y a pas de date-limite pour signer le pacte. La question est soulevée s'il ne vaudrait pas mieux aborder la question au niveau de la Nordstad.

Deux membres de la CCVEI se sont portés candidats aux élections des membres des CCVEI au Conseil supérieur. Les candidatures doivent être introduites au plus tard le 4 juillet à 23h59. Les élections auront lieu le 10 juillet 2024.

### Exercice : Selon vous quelles devraient être les missions de la CCVEI de votre commune

Avant d'aborder les missions de la CCVEI telles qu'elles sont prévues dans la loi, il est intéressant de voir comment les membres s'imaginent cette nouvelle tâche.

Nous avons dans un premier temps distribué des post-its aux participants en leur demandant d'écrire une mission par post-it, puis de les placer sous les 6 missions prévues dans la loi, que nous avons fixées au tableau au préalable.

En italique, les contenus des post-its des participants.

1. Identifier les priorités et éventuels obstacles rencontrés dans le domaine du vivre-ensemble interculturel au niveau de la commune
  - *Versichen déi Maueren déi opgebaut sin, oofzebauen*
2. Assister la commune dans le développement et la mise en œuvre des mesures et activités favorisant le vivre-ensemble interculturel au niveau de la commune
  - *Organiser des événements interculturels et encourager les gens à participer*
  - *Leit zesummebréngen an ouni ënnerscheeder*
  - *Déi aaner Nationalitéiten/Kommunitéiten a menger Stad kenneléieren, dat heescht\_*
  - *: hier Traditiounen, eventuell Sprooch, hier rt a Weis ze reagéieren; fir eben déi aaner ze verstoen an nèt ze meiden*
  -
3. Promouvoir l'accès à l'information, la participation citoyenne et la vie associative
  - *Ulafstell fir Leit déi Hëllef brauchen*
  - *Bekanntmaachen vu verschiddenen Ulafstellen : Veräiner, Gemengeservicer, kulturell Offer*
  - Promouvoir la participation citoyenne *de tous les citoyens*
  - *Transmission des informations comprises par tous*
4. Favoriser le dialogue, l'échange interculturel et la compréhension mutuelle entre tous les résidents de la commune
  - *Ich möchte daß etwas für die Jugend organisiert wird damit sie Unterhaltung haben*
  - *Réussir à réunir les personnes âgées et les jeunes pour des activités ensemble*
  - *Vivre ensemble tèschent den verschiddenen Generatiounen weiderentwéckelen*
  - *Leit zesummebréngen*
  - *Réunir toutes les nationalités/communautés pour des événements*

- *Créer des lieux de rencontre et d'échanges entre les habitants*
  - *Aider les résidents et les travailleurs à faire connaissance les uns des autres*
  - *Favoriser la cohabitation harmonieuse entre les différentes cultures, religions,...etc*
5. Veiller au respect des valeurs du vivre-ensemble interculturel et notamment de sensibiliser et de mettre en place des mesures de lutte contre le racisme et toute forme de discrimination au niveau de la commune
- *Espaces publics erméiglechen wou all Leit "safe" sin (keng Diskriminatioun)*
6. Élire les représentants communaux du conseil supérieur

#### Éléments de discussion:

- Quelles langues utiliser, dans quels contextes, par quels canaux, et sous quelle forme ?  
Différencier entre types d'information.  
Quel langage utiliser ? Comment communiquer de façon inclusive ?
- Le ressenti d'insécurité peut être un obstacle au vivre-ensemble
- Le manque de bénévoles au niveau de la vie associative est un obstacle.
- Plusieurs membres ont relevé l'importance et l'utilité des événements de bienvenu des nouveaux habitants ; ce qui permet de nouer des contacts avec des résidents, de trouver des informations utiles sur des activités ou des services. Il serait important d'associer à un tel événement les clubs et associations.
- Organiser des événements à proximité des habitants, par exemple alternativement dans la localité d'Ettelbruck ou de Warken.
- Importance que lors des fêtes multiculturelles, il y a aussi échange, interaction entre les personnes de diverses origines et cultures et qu'elles ne soient pas seulement consommateurs mais également acteurs.

A côté du cadre démographique et du cadre légal, il est utile d'être au courant d'autres documents qui peuvent concerner la CCVEI.

C'est le cas notamment de l'Accord de coalition 2023-2029 :

L'accord met notamment en avant l'information du citoyen et la participation citoyenne, l'importance du multilinguisme dans un langage clair et simple, un guide du citoyen digitalisé, la création d'un budget citoyen annuel ou encore la possibilité pour les citoyens et associations de communiquer leurs doléances à la commune.

Il est également envisagé une publication et actualisation périodique d'une brochure digitalisée pour présenter les clubs et associations, ou encore l'organisation de journées multiculturelles.

Exercice : Par groupe, réfléchissez à des activités ou mesures en lien avec les missions que vous avez priorisées.

Les questions auxquelles il faut répondre :

- Titre du projet/action
- Pourquoi ce projet
- Références : Mission, déclaration échevinale, réalité démographique, etc.
- Publics cibles
- Ressources - budgets
- Collaborations
- Potentiels obstacles
- Évaluation

La grille est présentée. Elle pourra servir d'orientation quand la CCVEI discutera de l'élaboration d'un projet. Il est notamment important de réfléchir avant le lancement d'une action à des indicateurs de réussite de l'action : à partir de quel moment dira-t-on qu'une activité, un projet a réussi ? Est-ce par exemple le nombre de participants ou de visiteurs, ou y aura-t-il d'autres indicateurs à prendre en compte ?

Quelques pistes et liens utiles:

- <https://gemengen.zesummeliewen.lu>
- Le rôle que peuvent jouer des multiplicateurs dans différents domaines
- Asbl qui donne des idées pour ce genre d'événements : <https://projet-welkomm.lu/>
- Le guide de bienvenu qui est réalisé en collaboration avec le MIFA <https://gemengen.zesummeliewen.lu/best-practice/guide-du-citoyen/>



- Le réseau de communication HOPLR

**Contacts MIFA :**

Gesa Schulte pour le **Biergerpakt**

[gesa.schulte@integration.etat.lu](mailto:gesa.schulte@integration.etat.lu)

Anna Kirsch et Conny Heuertz pour le **Gemengepakt**

[anna.kirsch@integration.etat.lu](mailto:anna.kirsch@integration.etat.lu) ,

[conny.heuertz@integration.etat.lu](mailto:conny.heuertz@integration.etat.lu)